

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 NOVEMBRE 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 7

Par suite d'une convocation en date du 02 novembre 2023, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis, à la mairie le 09 novembre 2023 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches, Maire.

Sont présents : Philippe d'ANTERROCHES, Bruno ROBIN, Cécile GUERIN, Evelyne LEPERCHOIS, Rémi DE SAINT JORES, Philippe PACILLY, Pascal POULLAIN, le conseil municipal pouvant délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Absent ayant donné procuration : -

Absents excusés : Thierry LEGRAVEREND, Nolwenn BEVAN, Serge LEHERICEY.

Absent : -

Ordre du Jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Point sur les travaux,
- Dossiers d'urbanisme
- Compte-rendu de réunions,
- Questions diverses.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Bruno ROBIN est désigné pour remplir cette fonction.

POINT SUR LES TRAVAUX :

Chemin du Castelier : les travaux sont en cours.

Salle de convivialité : le carrelage sera posé prochainement.

Compte rendu commission voirie : les membres du conseil municipal décident des travaux à faire pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales à la Michellerie. Les plantations du chemin de la Planche seront enlevées.

Dégâts de la tempête Ciaran : les dégâts sur les bâtiments communaux et les chemins sont listés. Une déclaration à l'assurance a été faite.

DELIBERATION N°2023-36 : DEVIS SITE INTERNET

Monsieur le Maire présente le devis de Studio 44 pour la refonte du site internet. Cette prestation consiste à rendre le site internet de la commune plus attrayant, plus accessible pour les tablettes et les portables et il sera administrable par la commune.

Le montant de la prestation est 2500 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de Studio 44 pour un montant de 2 500 € TTC et d'inscrire cette dépense au budget 2024.

MAIRIE DE SAUSSEY

DELIBERATION N°2023-37 : DEVIS MAÎTRISE D'OUVRAGE TRAVAUX EGLISE

Monsieur le Maire présente la proposition de Monsieur Jean-Philippe LAQUAINE de Coutances pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection complète de l'électricité et la reprise ponctuelle de la maçonnerie de l'église. L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à 60 000 € HT soit 72 000 € TTC. Le forfait de rémunération de l'architecte s'élève à 6 000,00 € HT soit 7 200,00 € TTC. Ce forfait est rendu définitif dans les conditions définies à l'article 8.1.2 du CCAP.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et le CCAP présenté par Monsieur Jean-Philippe LAQUAINE de Coutances.

DELIBERATION N°2023-38 : RECRUTEMENT ET REMUNERATION D'UN AGENT RECENSEUR

Le Conseil municipal,

Considérant que le prochain recensement de la population aura lieu en janvier – février 2024,

Vu la candidature à ce poste d'agent recenseur de Mme Florence PRODHOMME, domiciliée 3 chemin du Catelier à Saussey,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de recruter Mme Florence PRODHOMME pour l'enquête de recensement de la population qui aura lieu en janvier – février 2024
- de fixer forfaitairement la rémunération à 1 500€ brut
- de verser une indemnité de 300€ pour les frais de déplacement
- d'autoriser M. Le Maire à signer toutes pièces nécessaires au recrutement et à la rémunération de Mme Florence PRODHOMME.

Dossiers d'urbanisme

Aucun dossier n'a été déposé depuis le dernier conseil municipal.

Comptes rendus des réunions

Conseil d'école : le compte rendu du Conseil d'école est fait. Mme Guérin demande que deviendront les bâtiments si l'école de Saussey devait fermer.

Assemblée Générale de l'Association des Maires de la Manche : M. le Maire a participé à cette réunion.


QUESTIONS DIVERSES :

Le candélabre de la route du Mont Rainfer sera rallumé.

N° de la délibération	Intitulé	Code Matière	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 1	Intitulé Nomenclature ACTES niveau 2
2023-036	DEVIS SITE INTERNET	1.1	Commande Publique	Marchés publics

MAIRIE DE SAUSSEY

2023-037	DEVIS MAÎTRISE D'OUVRAGE TRAVAUX EGLISE	1.1	Commande Publique	Marchés publics
2023-038	RECRUTEMENT ET REMUNERATION D'UN AGENT RECENSEUR	1.1	Commande Publique	Marchés publics

Le Maire	Philippe d'Anterroches	
Le Secrétaire de Séance	Bruno ROBIN	